

Attention !

Ne parle pas à la police,
(même si tu n'as rien fait)
tu risques de te faire coincer
très fort.

Tout ce que tu diras pourra
être retenu contre toi, c'est
pas que dans les films
américains.

**GARDER LE SILENCE EST
UN DROIT : "Je n'ai rien
à déclarer" reste la
meilleure des réponses.**

*Parler à la police, même sur des
questions annodines, c'est
mettre soi-même ou les autres
en danger, tu ne sais pas ce
qu'il y a dans leur
dossier, il est très
probablement vide.*

*La police dit que tu
sortiras plus vite si tu
parles ? **Ils mentent.** Que
ta peine sera moins lourde ?
Ils mentent. Qu'ils veulent
retrouver les fics qui
t'ont blessé par
ton témoignage ?
Ils mentent*

**TU AS LE
MÊME
DROIT EN
SILENCE
FACE AUX
JUGES EN
CAS DE
PROCÈS.**

CHYT